

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SAINT-AY

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 MARS 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

En exercice : 17
Présents : 17
Votants : 17

Date de la convocation : 26 février 2025

Le 11 mars 2025 à 18 heures trente minutes, se sont réunis en session ordinaire, à la Salle du Conseil, les membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Ay, dûment convoqués, sous la présidence de Monsieur Frédéric CUILLERIER, Président du C.C.A.S.

PRESENTS : M. CUILLERIER, M. LEQUERTIER, M. DODET, M. DOUARE, Mme QUERE, M. MASSE, Mme BRIARD, M. GUITTARD, M. BOCQUET, Mme LEMOINE, Mme BOUSCARY, Mme COLLIOT, M. FER, Mme COUSIN, Mme GERARD, M. CIMETIERE, Mme LE PERU.

M. LEQUERTIER a été élu secrétaire.

DELIBERATION N°2

Objet : Affectation des résultats 2024 sur le Budget Primitif CCAS 2025.

Les membres du Conseil d'Administration sont appelés à délibérer sur l'affectation des résultats de clôture 2024 sur le Budget Primitif 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide :

- D'AFFECTER les résultats comme suit :

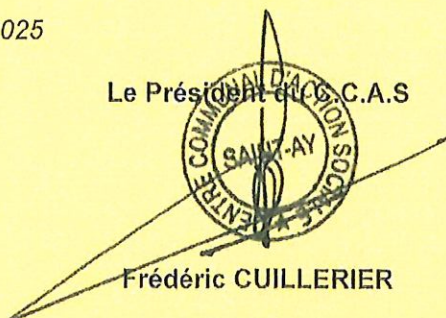
Libellés	Montant	Affectation
Excédent de fonctionnement	12 421,15 €	Compte 002 : 12 421,15 € Recette de fonctionnement
Excédent d'investissement	1 588,06 €	Compte 001 : 1 588,06 € Recette d'investissement

- D'INSCRIRE ces montants au budget primitif de l'exercice 2025.

ADOpte A L'UNANIMITE

Pour extrait conforme
A Saint-Ay, le 11 mars 2025

Le Président du C.C.A.S


Frédéric CUILLERIER

